

Skills Ontario Competition

Olympiades de Compétences Ontario



Contest Scope / Fiche descriptive

2025

TABLE OF CONTENTS

1. GENERAL CONTEST INFORMATION
2. SKILLS AND KNOWLEDGE TO BE TESTED
3. JUDGING CRITERIA
4. EQUIPMENT AND MATERIALS
5. SAFETY

There may be a newer version available: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>. Please check our website to ensure you have the latest version as indicated in the last updated column.

TABLE DE MATIÈRES

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX AU SUJET DES CONCOURS
2. COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ÉVALUÉES
3. CRITÈRES D'ÉVALUATION
4. ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL
5. SÉCURITÉ

Il est possible qu'une version plus récente de la fiche descriptive soit disponible sur le site Web : <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>. Veuillez consulter la version affichée sur notre site Web pour vous assurer que vous avez en main la plus récente version (vérifiez la colonne Plus récente mise à jour).

1. GENERAL CONTEST INFORMATION

1.1 Purpose of the Contest

To provide competitors with the opportunity to demonstrate, through practical application, their skills and task knowledge in the industry relevant to:

- safety standards in accordance with Occupational Health and Safety Act (OHSA)
- milling machine operation to produce a component
- Engine lathe operation to produce a component

This contest is offered as an official contest. This contest is offered at the Skills Canada National Competition (SCNC)

For WorldSkills Information, please visit the Skills Ontario website under Competitor Eligibility.

Qualifying years for WorldSkills are on odd years at the Skills Canada National Competition, WorldSkills Competitions will occur on even years.

1.2 Technical Committee

Co-Chair: Brock Holborn

Contact: Bholborn@conestogac.on.ca

Skills Ontario Competitions Department

competitions@skillsontario.com

Any questions regarding this scope must be sent at least two weeks prior to the contest date to be guaranteed a response.

1.3 Contest Schedule

POST-SECONDARY

Monday, May 5, 2025	
7:00am – 7:30am	Sign-in at each contest site
7:30am – 8:00am	Orientation
8:00am – 11:30am	Contest*
12:00pm – 12:30pm	Lunch
12:30pm – 4:00pm	Contest*

*Competitors must be on time for their contest or may be disqualified at the discretion of the Technical Committee.

SECONDARY

Tuesday, May 6, 2025	
7:00am – 7:30am	Sign-in at each contest site
7:30am – 8:00am	Orientation
8:00am – 11:30am	Contest*
12:00pm – 12:30pm	Lunch
12:30pm – 4:00pm	Contest*

*Competitors must be on time for their contest or may be disqualified at the discretion of the Technical Committee.

Closing Ceremony: 9am – 12pm, Wednesday May 7, 2025

1.4 Additional Information

- Information regarding rules, regulations, and conflict disputes: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#CompetitorRules>
- Information on competitor eligibility: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#CompetitorEligibility>
- Visitor information such as parking, busses, and hotels: <https://www.skillsontario.com/competition-visitors>
- Information on Closing Ceremonies, scholarships, bursaries, or other prizes for this contest: <https://www.skillsontario.com/closing-ceremony>
- Additional Safety from that listed in the scope: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition?na=302#Safety>

2. SKILLS AND KNOWLEDGE TO BE TESTED

- Reading drawings and job planning to produce a component in a timely fashion
- All phases of measurement will deal exclusively in imperial
- Must be able to machine using graduated collars on machine axis.

3. JUDGING CRITERIA

Criteria	Possible Score
<u>Milling Project</u> Completed within tolerances stated on drawing. Any measurement outside of stated tolerance will receive a mark of zero	42
<u>Lathe Project</u> Completed within tolerances stated on drawing. Any measurement outside of stated tolerance will receive a mark of zero	42
Completion of both Mill and Lathe projects	10

<u>Health and Safety</u>	
Works in a safe manner	6
Comes prepared ie. Safety shoes and eyewear	
Total	100 (100%)

There can be no ties – if the score is even after the contest, the time it takes to complete the projects will be used as the tie breaker.

Rule infractions will result in appropriate mark deductions at the discretion of the Technical Committee. Any disqualifications will be reviewed by the Director of Competitions.

4. EQUIPMENT AND MATERIALS

Supplied by Competitor:

Competitors must bring their own tool boxes, containing the following tools:

- 6 - 8 inch vernier – digital, scale or dial
- 0 - 1 inch micrometer
- 1 - 2 inch micrometer
- Precision square
- Center gauge
- Dial indicator
- Tap handle
- Soft-faced hammer
- Edge finder
- Deburring tool
- 8 inch flat smooth file
- Plate protractor
- Parallels
- Thread Pitch Gauge
- Machinist Handbook
- Calculator
- 6 or 12 inch scale
- All general health and safety guidelines and protective equipment as noted in the Safety section
- Refillable water bottle
- Additional snacks (recommended peanut-free)
- Competitors must be dressed in a clean and appropriate manner with no logos other than that of their school/school board.
- Any PPE required as noted in the safety section of this scope

Media devices, such as cell phones, smart phones, mp3 players or PDAs are not permitted on the contest site.

Prior to attending the Skills Ontario Competition, students should be familiar and competent in the use of the tools and equipment listed above as well as safety precautions that should be observed.

Supplied by Skills Ontario:

- All expendable tooling, including: all drills, taps, cutting tools and carbide inserts.
- Lunch
- Dust pan and hand broom/broom

Note: The competition question and accompanying data sets will be developed for use with ArcGIS Desktop, ArcGIS Pro and ArcGIS Online.

5. SAFETY

Safety is a priority at the Skills Ontario Competition. At the discretion of the Technical Committee, any competitor can be removed from the competition site for not having the proper safety equipment and/or not acting in a safe manner.

1. It is mandatory for all competitors to wear CSA Class 1 (impact) approved eyewear. *
If a competitor has prescription eyewear, they may either:
 - a) wear CSA approved eyewear (oversized) overtop of their prescription eyewear, OR
 - b) wear CSA approved prescription eyewear.

Prescription eyewear not CSA approved worn (everyday prescription eyewear) with side shields is not CSA approved for class 1 as being impact resistant and therefore one of the two options above must be followed.

2. It is mandatory for all competitors to wear CSA approved footwear. *
3. Jewelry such as rings, bracelets and necklaces or any items deemed unsafe by competition judges shall be removed. *
4. Proper shop attire is to be worn (no loose straps, baggy sleeves). Any attire that is deemed unsafe by competition judges will not be permitted. *

*Competitors will not be permitted to compete until they have the needed safety equipment. Competition judges will have final authority on matters of safety.

Skills Ontario will no longer be supplying safety glasses.

Competitors must show competence in the use of tools and/or equipment outlined in this scope and can be removed at the discretion of the judges and technical chairs if they do not display tool and/or equipment competency.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX AU SUJET DES CONCOURS

1.1 But du concours

Dans le cadre d'épreuves pratiques, permettre aux participants de faire valoir leurs compétences et connaissances de l'industrie rattachées :

- aux normes de sécurité en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité au travail
- à l'usage d'une fraiseuse pour fabriquer une composante
- à l'usage d'un tour parallèle pour fabriquer une composante.

Il s'agit d'une compétition officielle. Cette compétition est organisée dans le cadre des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies

Pour des renseignements au sujet du Mondial des métiers, veuillez consulter le site Web de Compétences Ontario sous la rubrique Admissibilité des concurrents.

Les années impaires des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies constituent les années de qualification pour le Mondial des métiers. Le Mondial des métiers a lieu les années paires.

1.2 Technical Committee

Coprésident : Brock Holborn

Courriel : Bholborn@conestogac.on.ca

Département des concours de compétences Ontario

competitions@skillsontario.com

Pour être certains d'obtenir réponse à vos questions concernant cette fiche descriptive, celles-ci doivent être soumises au moins deux semaines avant la date prévue du concours.

1.3 Horaire du concours

POSTSECONDAIRE

Lundi le 5 mai 2025	
7h – 7h30	Enregistrement à l'endroit prévu pour la compétition
7h30 – 8h	Séance d'information
8h – 11h30	Compétition*
12h – 12h30	Dîner
12h30 – 16h	Compétition*

* Les concurrents doivent se présenter à l'heure prévu pour leur concours sans quoi le comité technique se réserve le droit de disqualifier les concurrents en retard.

SECONDAIRE

Mardi le 6 mai 2025	
7h – 7h30	Enregistrement à l'endroit prévu pour la compétition
7h30 – 8h	Séance d'information
8h – 11h30	Compétition*
12h – 12h30	Dîner
12h30 – 16h	Compétition*

* Les concurrents doivent se présenter à l'heure prévu pour leur concours sans quoi le comité technique se réserve le droit de disqualifier les concurrents en retard.

Cérémonie de cloture : 9h – 12h, Mercredi le 7 mai 2025

1.4 Renseignements additionnels

- Pour plus d'information au sujet des règles, des règlements et de la résolution des conflits : <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#CompetitorRules>
- Pour plus d'information au sujet de l'admissibilité des concurrents : <https://www.skillsontario.com/olympiades-de-competences-ontario?na=302#CompetitorEligibility>
- Pour plus d'information s'adressant aux visiteurs (stationnement, transport et hôtels) : <https://www.skillsontario.com/competition-visitors>
- Pour savoir si des bourses d'études, bourses ou d'autres prix sont décernés dans le cadre de ce concours : <https://www.skillsontario.com/competition-visitors#Closing>
- Éléments de sécurité qui s'ajoutent à ceux dans la fiche descriptive : <https://www.skillsontario.com/olympiades-de-competences-ontario?na=302#Safety>

2. COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ÉVALUÉES

- Lecture de plans et planification du travail pour fabriquer une composante dans les délais prévus.
- Toutes les phases de mesures seront effectuées exclusivement en mesure impériale
- Doit pouvoir usiner à l'aide de tambours gradués sur l'axe d'une machine à usiner.

3. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Critères d'évaluation	Note maximale
<u>Projet de fraisage</u> Réalisé selon les tolérances indiquées sur le dessin. Toute mesure qui excède les tolérances spécifiées recevra une note de zéro.	42
<u>Projet de tour</u> Réalisé selon les tolérances indiquées sur le dessin. Toute mesure qui excède les tolérances spécifiées recevra une note de zéro.	42
Réalisation des projets de fraisage et de tour	10
<u>Santé et sécurité</u> Travaille de façon sécuritaire Est prêt, c-à-d, chaussures de sécurité et lunettes de protection	6
Total	100 (100%)

Le concours ne se terminera pas par une égalité. Si le pointage est égal à la fin du concours, le temps requis pour compléter les projets servira à briser l'égalité.

Toute dérogation à la fiche descriptive, aux grandes lignes du projet ou aux règles, etc. se soldera par une déduction de points à la discrétion du président du comité technique et des juges. Toute possibilité de disqualification sera révisée avec le président du comité technique et la directrice des concours.

4. ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL

Fournis par les concurrents :

- Les participants doivent apporter leur boîte à outils contenant les outils suivants :
- Vernier de 6 à 8 po – numérique, gradué ou cadran
- Micromètre 0 à 1 po
- Micromètre 1 à 2 po
- Équerre de précision
- Calibre d'angle
- Comparateur à cadran
- Tourne-à-gauche
- Marteau à surface lisse
- Dispositif de positionnement

- Ébarboir
- Lime douce et plate de 8 po
- Rapporteur d'angles
- Parallèles
- Jauge de filetage
- Manuel pour machiniste
- Calculatrice
- Échelle de 6 ou 12 po
- Toutes les règles en matière de santé et sécurité et tout l'équipement de protection dont il est fait mention dans la section portant sur la sécurité
- Bouteille d'eau réutilisables
- Collations
- Les concurrents doivent être vêtus proprement et convenablement. Les vêtements ne doivent comporter aucun logo, autre que celui de leur école ou de leur conseil scolaire.
- Équipement de protection tel que décrit dans la section Sécurité de cette fiche descriptive

Les appareils multimédias, comme les cellulaires, les téléphones intelligents, les lecteurs mp3 ou les ANP ne sont pas permis sur les lieux de la compétition.

Avant de participer aux Olympiades De Compétences Ontario, les élèves doivent connaître et savoir utiliser les outils et l'équipement énumérés ci-dessus et bien connaître les mesures de sécurité à observer.

Fournis par le comité technique de Compétences Ontario :

- Port-poussière et balai/ balai
- Dîner
- Certaines pièces d'outillage consommables, notamment: tous les forets, tarauds, outils de découpage et pastilles de carbure.

5. SÉCURITÉ

La sécurité est une priorité dans le cadre des Olympiades de Compétences Ontario. Les juges et les organisateurs se réservent le droit d'empêcher toute personne de prendre part au concours si celle-ci ne dispose pas de l'équipement de protection nécessaire ou ne respecte pas les règles de sécurité.

1. Tous les concurrents doivent porter des lunettes de sécurité homologuées CSA de classe optique 1 (impact). *
Les concurrents qui portent des verres correcteurs doivent :
 - a) porter les lunettes de sécurité homologuées CSA par-dessus leurs verres correcteurs,
OU

b) porter des lunettes de sécurité sur ordonnance homologuées CSA.

Les verres correcteurs qui ne sont pas homologués CSA (verres correcteurs réguliers) portés avec écrans latéraux ne sont pas considérés de classe optique 1 (impact) et ainsi, l'une des deux options ci-dessus doit être utilisée.

2. Tous les concurrents doivent porter des chaussures de sécurité homologuées CSA. *
3. Les bijoux (bagues, bracelets, colliers, etc.) et tout autre article jugés dangereux par les juges du concours devront être enlevés. *
4. Des vêtements adéquats doivent être portés pour le concours (bretelles ajustées, aucune manche ample). Tout vêtement ou accessoire jugé inapproprié par les juges ne sera pas permis. *

*Les concurrents ne pourront participer au concours tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas l'équipement de sécurité nécessaire. La décision des juges en matière de sécurité sera sans appel.

Compétences Ontario ne fournira plus de lunettes de sécurité.

Les concurrents doivent faire valoir leurs compétences quant à l'utilisation des outils et de l'équipement dont il est fait mention dans cette fiche descriptive. Les juges et les coprésidents du comité technique se réservent le droit de demander à un concurrent de quitter les lieux du concours si celui-ci ne démontre pas les compétences nécessaires pour utiliser les outils et l'équipement.

Canada 

EMPLOYMENT
ONTARIO EMPLOI
ONTARIO

Ontario 

This Employment Ontario program is funded in part by the Government of Canada and the Government of Ontario.

Ce programme Emploi Ontario est financé en partie par le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario.